



Santé - Social

Communiqué

CCN 51 : la CFE-CGC signe le rétablissement du socle conventionnel, obtient des avancées pour les personnels d'encadrement et remet le dialogue social sur les bons rails

La **CFE-CGC a paraphé hier l'avenant du 4 février 2014** qui signe la fin de tempête sur la convention collective du 31 octobre 1951 après une longue période de turbulences...

C'est bien un **avenant majoritaire** qui va se substituer à la recommandation patronale en vigueur depuis le 2 décembre 2012 !

Les 220 000 salariés des établissements adhérents de la FEHAP vont donc être à nouveau couverts par un texte conventionnel.

L'accord comprend notamment une amélioration du dispositif concernant la rémunération de la technicité des cadres et une évolution plus favorable des déroulements de carrière à l'ancienneté.

Les partenaires sociaux se sont par ailleurs engagés à poursuivre, sans délai et dans le cadre d'un calendrier, les négociations en 2014 qui concerneront en particulier la complémentaire santé, les classifications et la politique salariale.

Contact Presse

Dominique DOMZALSKI : 06 98 42 43 07

Claude DUMUR : 06 08 54 10 47

Denis JAUDOIN : 06 16 86 15 68

CFE-CGC Santé-Social

39, rue Victor Massé – 75009 Paris

contact@cfecgc-santesocial.fr

www.cfecgc-santesocial.fr

facebook.com/cfecgc.santesocial.fr